



Master Administration publique

Management des organismes sanitaires et sociaux

Présentation

Le Master Administration Publique a un triple objectif : il prépare les étudiants, en formation initiale ou continue, à occuper des postes d'encadrement dans la Fonction Publique, soit par la voie des concours de catégorie A, soit, le cas échéant, par la voie contractuelle (M1, M2 MPP en formation initiale). Avec un enseignement orienté vers l'acquisition de compétences managériales, budgétaires et financières, il forme, d'une part, les futurs cadres de santé (M2 MPP en formation continue), d'autre part, les chefs d'établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux (M2 M02S). Enfin, selon les projets de étudiants, il vise à former aux concours A+ de Direction d'Hôpital (DH) ou de dirigeant de la Protection sociale (EN3S).

Objectifs

L'objectif du **Master d'Administration Publique** (MAP) est de préparer les étudiants aux différents concours de catégorie A des fonctions publiques d'Etat, territoriale et

Composante	Institut de préparation à l'administration générale (Ipag)
Langues d'enseignement	Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	942
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	RNCP38176 : Master Administration publique
Disciplines	- Sciences économiques - Sciences de gestion et du management - Droit public - Sociologie, démographie
Taux de réussite	Taux de réussite aux examens (M1) : 75% environ. Taux de réussite aux examens (M2 M02S) : supérieur à 90%
Lieu	IPAG – bâtiment le Cardo – 7 rue de l'Écarlate – 67000 Strasbourg
Campus	Campus Santé
Secteurs d'activité	Action sociale sans hébergement Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées Autre action sociale sans hébergement Hébergement médico-social et social Hébergement social pour personnes âgées ou handicapées physiques Hébergement social pour personnes handicapées mentales, malades mentales et toxicomanes
Code ROME	Directeur / Directrice de structure de santé, sociale ou pénitentiaire
Stage	Obligatoire

Stage à l'étranger	Possible
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un régime spécial d'études dans son contrat pédagogique dépose sa demande par formulaire, avec les pièces justificatives pertinentes, auprès de son service de scolarité. Cette demande est déposée au plus deux semaines après le début des cours du semestre concerné, ou dans les meilleurs délais après la survenance du fait pouvant justifier ce régime d'études. Au delà de quatre semaines après le début des cours du semestre concerné, les aménagements concernant les modalités d'examen que permettrait la formation ne sont plus possibles pour le semestre en cours.

En cas de refus d'octroi de régime spécial d'études, l'étudiant peut contester cette décision par une demande écrite et motivée déposée auprès de la Direction des études et de la scolarité.

Le contrat pédagogique peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Christophe Tournu](#)

Autres contacts

Anaïs JAEG, assistante de formation : jaega@unistra.fr

hospitalière.
d'Administration Publique.

des concours de la fonction publique (les concours A et A+) tels que le concours d'entrée aux *Instituts Régionaux d'Administration*, les concours d'*Inspecteur des finances publiques*, *Inspecteur des Douanes*, *Attaché territorial*, *Attaché d'Administration hospitalière*, EN3S, Directeur d'hôpital, ...

Le MAP est ouvert **prioritairement** aux étudiants titulaires d'une Licence d'Administration Publique.

Cette formation est accessible pour des candidats en formation initiale (statut étudiant) et en formation continue (reprise d'études financées ou non). Des validations d'acquis (expérience / professionnelle) sont envisageables.

Le Master 2 Management des Organismes Sociaux se prépare sur une durée d'un an. Cette formation correspond aux semestres 3 et 4 d'un parcours de Master (M2).

Le semestre 3 est consacré à la formation théorique, le semestre 4 est dédié au stage.

Le **Master 2 Management des Organismes Sanitaires et Sociaux** vise à former les cadres de l'action sociale et médico-sociale.

L'objectif du **Master 2 Management des Organismes Sanitaires et Sociaux** est double :

1. Fournir aux étudiants une vision globale de la gestion des risques sociaux (*personnes âgées, enfance, famille, personnes handicapées, lutte contre l'exclusion*) et des acteurs (*Etat, assurances sociales, collectivités locales, régimes complémentaires, économie sociale*) en charge de la gestion de ces risques afin d'être capable d'identifier les synergies d'action entre acteurs sur un territoire local et d'animer des partenariats et des politiques publiques locales.
2. Maîtriser des outils de management stratégique et opérationnel dans le domaine de la gestion de projet (*identification des besoins, construction d'indicateurs, évaluation de l'action, communication interne et externe, partage de l'information*), de la gestion des ressources humaines (*fonctions RH, développement des compétences, droit du travail, conduite du changement*) et du point de vue budgétaire et financier.

Au terme du **MMOS**, les débouchés professionnels sont les suivants :

- Cadres dans les organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage
- Cadres responsables de l'action sociale et médico-sociale dans les conseils généraux, les CCAS
- Cadres et directeurs d'associations œuvrant dans le champ social (aide à domicile, insertion par l'économie, gestion des services et structures

Insertion professionnelle

Le **Master d'Administration Publique** e permet aux étudiants d'accéder à des postes d'encadrement dans la Fonction Publique, soit par voie de contractualisation, soit par voie de concours..

Le **Master Management des Organismes Sanitaires et Sociaux (M02S)**, qu'il soit en formation initiale ou en formation continue est ouvert aux étudiants titulaires d'un master 1 ayant un projet professionnel en lien avec l'objectif de la formation : devenir cadre supérieur de santé ou de l'action sociale ou médico-sociale. Peuvent également accéder à la formation : des professionnels du secteur désirant évoluer vers des fonctions d'encadrement ou des directeurs déjà en poste souhaitant obtenir un diplôme de master.

Métiers visés

Chef de service socioéducatif
Directeur / Directrice d'entreprise ou de Service d'Aide par le Travail -ESAT-
Directeur / Directrice d'établissement à caractère social
Directeur / Directrice d'établissement de protection de la jeunesse
Directeur / Directrice d'établissement médicosocial
Directeur / Directrice d'établissement privé de santé
Directeur / Directrice d'établissement thermal
Directeur / Directrice d'hôpital public
Directeur / Directrice d'hôpital thermal
Directeur / Directrice de centre hospitalier
Directeur / Directrice de centre hospitalier régional
Directeur / Directrice de centre hospitalier spécialisé
Directeur / Directrice de Centre Hospitalier Universitaire -CHU-
Directeur / Directrice de centre médico thermal
Directeur / Directrice de centre rééducation et réadaptation fonctionnelle
Directeur / Directrice de clinique
Directeur / Directrice de foyer d'hébergement social
Directeur / Directrice de maison d'accueil spécialisée
Directeur / Directrice de maison de retraite
Directeur / Directrice de maison maternelle
Directeur / Directrice de polyclinique
Directeur / Directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation -DSPIP-
Directeur / Directrice de structure d'hébergement et de réadaptation sociale
Directeur adjoint / Directrice adjointe d'établissement médicosocial
Directeur adjoint / Directrice adjointe de centre hospitalier
Directeur adjoint / Directrice adjointe de centre hospitalier régional
Directeur adjoint / Directrice adjointe de centre hospitalier spécialisé
Directeur adjoint / Directrice adjointe de maison de retraite
Directeur régional / Directrice régionale des services pénitentiaires
Responsable d'antenne de service pénitentiaire d'insertion et de probation -SPIP-
Responsable d'association à caractère social
Responsable d'association caritative
Responsable d'établissement de santé
Responsable d'établissement médico-éducatif
Responsable d'établissement médico-professionnel
Responsable d'établissement médico-psychologique
Responsable d'une unité de vie
Responsable d'unité de services à la personne
Responsable d'un service communal d'action sociale
Responsable d'un service d'information et de coordination gérontologique
Responsable de pôle ou d'unité d'action sociale
Responsable de résidence pour personnes âgées
Responsable de secteur d'aide à domicile
Responsable de service d'aide à domicile
Responsable de structure d'accueil social

Les + de la formation

Au cours de leur première année de formation en Master Administration Publique (MAP), les étudiants sont encouragés à passer les concours administratifs.

En raison de la grande qualité des enseignements dispensés, en particulier par des intervenants extérieurs issus de la Fonction Publique, les étudiants admis en Master d'Administration Publique pourront préparer les concours de catégorie A de la Fonction Publique avec de vraies chances de réussite (50% en moyenne). Ce chiffre, pour étudiants Classes Talents du Service Public, atteint plus de 75% ! (Année 2022-23). Plus de renseignements à l'URL :

<https://ipag.unistra.fr/classe-talents-de-strasbourg/>

L'introduction du stage obligatoire d'un mois dans une administration publique en fin d'année universitaire devrait grandement faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.

Le M2 M02S ouvre des perspectives dans les métiers du management au sein des établissements hospitaliers, sociaux et médico-sociaux avec des postes comme directeur d'établissement sanitaire, médico-social et social, cadre hospitalier, attaché d'administration hospitalière, chef de service, responsable fonctionnel dans un établissement de santé (RH, finance, audit, qualité...), chef de projet dans un organisme public ou privé de santé. Il permet également de

mieux préparer les concours d'AAH, de l'EN3S ou encore de DH.

Critères de recrutement

Niveau Bac+4 ou avoir validé 240 ECTS.

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

Conditions générales :

De droit pour l'étudiant ayant obtenu 240 ECTS et validé les deux premiers semestres d'un cycle de master dans la mention administration publique.

Après vérification que les unités d'enseignements déjà acquises en première année de master, soit dans une autre mention de l'université d'accueil, soit dans un établissement d'enseignement supérieur distinct de l'université d'accueil, sont de nature à permettre à l'étudiant de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme du M2S.

Toute personne en formation continue, faisant éventuellement valoir ses compétences acquises.

Stage

Stage en France

Durée du stage : 3 à 6 mois

Période du stage : Mars à août

Stage à l'étranger

Durée du stage : 3 à 6 mois

Période du stage : Mars à août

Programme des enseignements

Management des organismes sanitaires et sociaux

Master 1 - Administration publique - Administration publique

Semestre 1 - Administration publique					
		CM	TD	TP	CI
UE 1.1 - Techniques administratives	6 ECTS	-	20h	-	30h
Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains		-	-	-	30h
Note sur dossier		-	20h	-	-
UE 1.2 - Droit public	9 ECTS	70h	20h	-	-
Droit administratif spécial		30h	20h	-	-
Finances locales		20h	-	-	-
Les grandes libertés en droit de l'UE		20h	-	-	-
UE 1.3 - Économie	6 ECTS	50h	20h	-	-
Économie internationale		30h	20h	-	-
Institutions économiques internationales		20h	-	-	-
UE 1.4 - Langues et projet professionnel	3 ECTS	-	31h	-	-
Langues : français ; anglais ou allemand		-	24h	-	-
Projet professionnel - méthodologie de la recherche scientifique		-	1h	-	-
Préparation orale		-	6h	-	-
UE 1.5 - Options	6 ECTS	-	-	-	48h
Liste options - choisir 1 parmi 4					
UE 1.5.1 - Option Politiques sociales et sanitaires	6 ECTS	-	-	-	48h
Finances sociales		-	-	-	24h
Protection sociale		-	-	-	24h
UE 1.5.2 - Option Collectivités territoriales	6 ECTS	-	-	-	48h
Droit des collectivités territoriales		-	-	-	24h
Politiques publiques locales		-	-	-	24h
UE 1.5.3 - Option Management public	6 ECTS	-	-	-	48h
Gestion financière publique et principes de la comptabilité publique		-	-	-	24h
Management public		-	-	-	24h
UE 1.5.4 - Option Coopération européenne	6 ECTS	-	-	-	24h
Gestion de projets franco-allemands		-	-	-	24h
Une matière au choix parmi les autres options		-	-	-	-

		CM	TD	TP	CI
UE 1.6 - Stage volontaire Facultatif					
Stage volontaire	1 ECTS	-	-	-	-
Modules Facultatif					
Stage volontaire		-	-	-	-

Semestre 2 - Administration publique					
		CM	TD	TP	CI
UE 2.1 - Techniques administratives	4 ECTS	-	20h	-	30h
Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains		-	-	-	30h
Note sur dossier		-	20h	-	-
UE 2.2 - Droit public	8 ECTS	70h	20h	-	-
Droit administratif spécial		30h	20h	-	-
Fonction publique		20h	-	-	-
Finances de l'UE		20h	-	-	-
UE 2.3 - Économie	6 ECTS	50h	20h	-	-
Economie européenne		30h	20h	-	-
Politiques économiques structurelles		20h	-	-	-
UE 2.4 - Langues et projet professionnel	3 ECTS	-	25h	-	-
Langues : français ; anglais ou allemand		-	24h	-	-
Projet professionnel - méthodologie de la recherche scientifique		-	1h	-	-
UE 2.5 - Options	3 ECTS	-	-	-	48h
Liste options - choisir 1 parmi 4					
UE 2.5.1 - Option Politiques sociales et sanitaires	3 ECTS	-	-	-	48h
Protection sociale		-	-	-	24h
Droit hospitalier		-	-	-	24h
UE 2.5.2 - Option Collectivités territoriales	3 ECTS	-	-	-	48h
Approfondissement des finances locales		-	-	-	24h
Politiques publiques locales		-	-	-	24h
UE 2.5.3 - Option Management public	3 ECTS	-	-	-	48h
Gestion financière publique		-	-	-	24h
Management public		-	-	-	24h
UE 2.5.4 - Option Coopération européenne	3 ECTS	-	-	-	24h
Institutions allemandes et coopération transfrontalière		-	-	-	24h
Une matière au choix parmi les autres options		-	-	-	-
UE 2.6 - Stage obligatoire	6 ECTS	-	-	-	-
Stage obligatoire		-	-	-	-

Semestre 3 - Management des organismes sanitaires et sociaux					
		CM	TD	TP	CI
UE 3.1 – Politiques publiques sociales	6 ECTS	-	-	-	75h
Action sociale et protection sociale		-	-	-	25h
Action publique et convergences des politiques		-	-	-	15h
Economie de la protection sociale		-	-	-	15h
Enjeux et évolutions du secteur médico social		-	-	-	10h
Défis et environnement du secteur hospitalier		-	-	-	10h
UE 3.2 – Management stratégique et opérationnel	15 ECTS	-	-	-	150h
Gestion financière et budgétaire		-	-	-	30h
Les outils stratégiques, de pilotage et de contrôle		-	-	-	30h
Management des processus de production et conduite des changements		-	-	-	30h
Gestion des ressources humaines		-	-	-	30h
Droit du travail		-	-	-	30h
UE 3.3 – Conduite de projet et systèmes d’information	3 ECTS	-	9h	-	35h
Systèmes d’information		-	-	-	25h
Module de travail collectif		-	9h	-	-
Management de la qualité		-	-	-	10h
UE 3.4 – Options sectorielles	6 ECTS	-	-	-	150h
Liste options - choisir 3 parmi 6					
Personnes âgées		-	-	-	25h
Pauvreté		-	-	-	25h
Handicap		-	-	-	25h
Famille - enfance		-	-	-	25h
Pilotage et gouvernance du secteur hospitalier		-	-	-	25h
Environnement et spécificités de la sécurité sociale		-	-	-	25h

Semestre 4 - Management des organismes sanitaires et sociaux					
		CM	TD	TP	CI
UE 4 - Stage obligatoire	30 ECTS	-	-	-	-
Stage obligatoire		-	-	-	-